## Les constructions privées sont soumises à une autorisation préalable

**UN DECRET VIENT D'ETRE PRIS DANS CE SENS**

Au J. O. des 29 et 30 décembre, le décret suivant vient d'être publié :

Art. 1er. — A partir de la publication du présent décret, toutes constructions privées, qu'il s'agisse de construction nouvelles, de reconstructions, de changements apportés à des constructions existantes ou de travaux de grosse réparation d'un montant global supérieur à 100.000 francs, sont soumises à une autorisation préalable accordée conformément aux dispositions de l'article 2 ci-après.

Art. 2. — L'autorisation est accordée :

Par le préfet du département si le montant global des travaux est compris entre 100.000 et 500.000 fr., ou si les travaux ne comportent pas l'emploi de matériaux contingentés.

Le préfet statue en ce qui concerne les travaux dans les communes rurales sur avis de l'ingénieur en chef du génie rural.

Par le préfet régional si le montant global des travaux est compris entre 500.000 et 5 millions de francs.

Le préfet régional statue en ce qui concerne les travaux dans les communes rurales sur l'avis du commissaire aux travaux d'équipement rural ; ou à défaut du chef de service régional du génie rural.

Par le délégué général à l'équipement national lorsque le montant global des travaux dépasse 5 millions de francs.

Art. 3. — Les dispositions qui précèdent sont applicables aux travaux en cours dont le gros œuvre n'est pas achevé. Pour ces travaux les demandes d'autorisation devront être déposées avant le 31 janvier 1942.

Art. 4. — **L'autorisation administrative préalable prévue à l'article 1er n'est pas requise pour la reconstruction des immeubles d'habitation partiellement ou totalement détruits par suite des faits de guerre qui reste soumise à la législation en vigueur en cette matière.**

Art. 5. — Un arrêté du secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances et du délégué général à l'équipement national fixera les conditions d'application du présent décret ainsi que la procédure d'autorisation.

## Chiffre limite de livraison de lait et de beurre

Article 1er. — Les producteurs de lait étant tenus de livrer la totalité de leur production sous forme de lait, de crème ou de beurre conformément aux lois et aux arrêtés en vigueur, le livraison minimum de lait, ramenée à le matière grasse, de crème ou de beurre par jour et par vache laitière, c'est-à-dire donnant ou ayant donné du lait, est fixée ainsi qu'il suit jusqu'à nouvel ordre, compte tenu du caractère herbager ou cultural des divers cantons :

**Pour les cantons herbagers :** La fourniture minimum de lait est fixée à 3 litres pour une quantité de matière grasse livrée égale à 105 grammes ou 120 grammes de beurre.

**Pour les cantons céréaliers :** La fourniture minimum de lait demeure fixée à 4 litres, soit 140 grammes de matière grasse ou à 160 grammes de beurre.

Sont à considérer comme cantons herbagers tous les cantons de l'arrondissement d'Avesnes et le canton de Le Cateau dans l'arrondissement de Cambrai.

Sont à considérer comme cantons culturaux tous les autres cantons du Nord et du Pas-de-Calais.

Article 2. — Les dispositions contraires aux présentes et qui pourraient être contenues dans nos arrêtés des 27 février, 10 mai et 30 août 1941 sont annulées de plein droit. Les infractions au présent arrêté seront punies conformément aux lois des 27 juillet 1940 et 21 novembre 1941.


## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour l'encouragement du développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIETE ANONYME

Capital : 625 millions de francs

Conformément à l'autorisation donnée par l'article 57 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé la mise en distribution, à partir du 5 janvier, d'un acompte de dividende sur les bénéfices de l'exercice 1941.

Cet acompte, égal au précédent, sera payé à raison de 7 fr. 50 nets par action libérée ou non libérée, nominative ou au porteur.

Le paiement aura lieu au Siège de la Société, 29, Boulevard Haussmann, Paris, et dans toutes ses Agences, contre présentation des certificats ou du coupon N° 28 des actions au porteur.

11831


## LA MÉDAILLE PÉNITENTIAIRE

**A TITRE POSTHUME, DEUX SURVEILLANTS DE LOOS REÇOIVENT LA MEDAILLE PENITENTIAIRE**

Par arrêté du Garde des Sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la Justice, la médaille pénitentiaire est conférée, à titre posthume, à :

M. Clay, surveillant à la maison centrale de Loos, tué par éclat d'obus le 30 mai 1940, alors qu'il effectuait un service commandé.

M. Rose, surveillant à la maison centrale de Loos, tué par éclat d'obus, le 26 mai 1940, alors qu'il effectuait un service commandé.

**TEMOIGNAGE DE SATISFACTION**

Témoignage officiel de satisfaction décerné à M. Deleplanque, surveillant commis greffier (3e classe) à la maison d'arrêt de Loos : au mois de mai 1940, a assuré son service de vaguemestre entre l'établissement et les villes de Loos et de Haubourdin, sous le tir des avions et les bombardements, jusqu'au jour où l'approche des armées a empêché toute sortie. Au cours de cinq journées de batailles autour de la maison centrale, s'est montré actif, dévoué, et a fait preuve du plus grand courage.

## CHEZ LES VOYAGEURS DE COMMERCE

On nous communique :

« Le Charte prévoit que des décrets approuveront les tableaux fixant la nomenclature des familles professionnelles. Que deviendra notre profession ? Jusqu'ici, il était admis qu'une personne exerçait son activité dans un métier, si elle était occupée manuellement ou dans une profession, si son activité ne s'exerçait pas manuellement, une profession pouvant être libérale. La représentation commerciale est une profession relevant du salariat.

« Aux termes de la loi du 4 octobre 1941, il apparaît que la branche d'activité et la profession sont confondues et qu'on aboutisse à des constatations aussi curieuses que celles-ci :

« Le représentant en fonderie serait fondeur, le représentant en articles de mode serait modiste...

« La réalité domine les règlements les plus impératifs ; tous les V. R. P. exercent une même profession bien définie par la législation si particulière qui les régit.

« C'est cette idée qu'ont exprimée nettement nos camarades, délégués au Congrès de la Charte à Toulon, dans le résolution qui fut adoptée à l'unanimité par cette assemblée :

« Les voyageurs, représentants et placiers du commerce et de l'industrie, représentés par la Chambre Nationale des V. R. P. en zone occupée, 13, rue de la Victoire à Paris, et en zone non occupée, 4, place des Célestins, à Lyon, et l'Union Fédérale des Syndicats des V. R. P. de France et des Colonies, siège provisoire rue de la Part Dieu, à Lyon, fermement partisans d'une organisation unique dans le profession, demandent la création d'une sixième catégorie à l'article 10 de la Charte du Travail permettant leur organisation syndicale professionnelle sur le plan local, régional et national, avec le maintien des lois antérieures qui régissent leur profession et notamment celles du 8 octobre 1919 instituant la carte d'identité professionnelle et le 16 juillet 1937 qui a institué leur statut professionnel. Exprimant le désir que le sous-commission du Comité national, prévus par l'article 77 de la Charte du Travail, fasse appel aux organisations précitées qui rassemblent l'immense majorité des salariés de la profession, pour lui fournir tous éléments utiles à ce documentation. — Signé : JANEY et CROZE. »

« Notre profession étant reconnue, son statut consolidé, il restera à inclure dans les organismes professionnels et sociaux de chaque corporation les sections corporatives des V. R. P. correspondantes. — Paul MANGIN, président de la Chambre Syndicale Nationale des V. R. P. »

## 55 ans, âge de la retraite des femmes fonctionnaires

La politique dite de la « femme au foyer » implique le retour à leur intérieur de nombreuses femmes qui travaillent. Mais des difficultés assez vives se sont produites dans son application pour que, dans l'administration en particulier, seule branche d'activité visée jusqu'à présent par des textes officiels, on ait dû surseoir à certaines mises à la retraite.

On apprend qu'une loi est en préparation aux termes de laquelle l'âge de la retraite pour les femmes fonctionnaires serait porté de 50 à 55 ans et qui, d'autre part, donnerait à celles qui n'ont pas atteint l'âge limite des facilités pour se retirer de l'administration de leur propre gré.

Les modalités d'application pratiques de cette partie de la loi (retraite proportionnelle ou pécule) seront connues ultérieurement.

## ANNONCES LÉGALES

Etude de Me PARMENTIER, Avoué à AVESNES

**VENTE PAR SUITE DE SURENCHERE D'une MAISON**

SISE A BAVAY (Nord) — 27, Grand-Rue

L'adjudication aura lieu le **JEUDI 8 FEVRIER 1942, à 14 HEURES,** à l'audience des criées du Tribunal civil d'AVESNES.

Il sera procédé, aux heures, lieu et date susindiqués, à l'adjudication sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

### Ville de BAVAY *UNE MAISON*

Sise à BAVAY, 27, Grand-Rue, construite en briques, couverte en ardoises, composée de deux pièces basses, cuisine, corridor, deux pièces hautes, cave, grenier, petit bâtiment séparé avec cour et petite pelouse, cadastrée N°s 887, 888 et 889 pour deux ares quarante-huit centiares, tenant à le Grand-Rue, à M. Delsy et à Mme Meurisse et à Mme Darche ou représentants.

Cet immeuble dépend de la faillite du sieur Charles MAREL, maître de carrières demeurant ci-devant à MON HERGIES et actuellement sans domicile ni résidence connus.

Il avait été adjugé, par jugement du Tribunal civil d'Avesnes, en date du 27 novembre 1941, à M. Jean TROUSSET, bijoutier, demeurant à Bavay moyennant le prix principal de 83.000 francs.

Par acte reçu au Greffe du Tribunal civil d'Avesnes, en date du 27 décembre 1941, M. Louis DUPAGNY, industriel, demeurant à Bavay, a déclaré surenchérir d'un dixième en sus des charges le prix ci-dessus indiqué de 83.000 frs et porter en conséquence le prix dudit immeuble à la somme de 91.300 francs, en outre des frais et charges.

**En conséquence de cette déclaration de surenchère, il sera procédé à une nouvelle adjudication de l'immeuble dont il s'agit à la requête de M. DUPAGNY, surenchérisseur, sur la mise à prix de SOIXANTE NEUF MILLE TROIS CENTS FRANCS** ..... 69.300 francs

NOTA — Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.

OBSERVATION IMPORTANTE — Seules les personnes qui ont obtenu préalablement l'autorisation préfectorale pourront se rendre adjudicataires. En conséquence, les amateurs sont invités à se mettre en rapport avec leur avoué 15 jours au moins avant la vente.

**Pour tous renseignements, s'adresser :**

1° à Me PARMENTIER, Avoué de M. Dupagny, poursuivant la vente sur surenchère

2° à Me VANRENTERGHEM, Avoué ayant poursuivi la vente, à la requête de M. PARMENTIER, Syndic de la faillite MAREL,

3° à Me TRIBOU, Avoué de M. Trousset, adjudicataire surenchéri,

au Greffe du Tribunal civil d'Avesnes, où il a été déposé le cahier des charges.

Avesnes, le 29 décembre 1941. Enregistré en formule

14.904 (signé) PARMENTIER

Etude de Me Jean DELEHELLE, Docteur en droit, Notaire à Haubourdin.

**COMMUNE D'EMMERIN** — RUE DE LILLE Numéro 6 bis

**UNE PROPRIÉTÉ** — A USAGE DE CULTURE MARAICHERE

comprenant maison d'habitation, 81 ares 28 centiares de terres, cour et terre en culture, avec forage, pompe électrique et canalisations d'eau.

Il sera libre dès le 30 juin 1942.

**A VENDRE PUBLIQUEMENT,** le Lundi 19 janvier 1942, à 14 heures et demie, en l'Etude de Me DELEHELLE, notaire.

**MISE A PRIX : 74.000 francs**

**Avis très important.** — Conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, seules les personnes qui auront obtenu préalablement l'autorisation de M. le Préfet du Nord, pourront enchérir et se rendre acquéreur. Il faut prévoir qu'un délai de 15 jours avant la vente est nécessaire pour obtenir ladite autorisation.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me DELEHELLE, notaire. 14.876

### Compagnie des Tramways Électriques Régionaux de Maubeuge

Société Anonyme au capital de 2.300.000 francs

Siège Social : 65, rue d'Hautmont, Maubeuge (Nd)

**Remboursement anticipé des OBLIGATIONS 5 % de 500 Frs 1910**

Messieurs les porteurs d'Obligations sont informés que le Conseil d'Administration de la Compagnie des Tramways Electriques Régionaux de Maubeuge, conformément aux stipulations des conditions d'émission, a décidé de rembourser par anticipation, à la date du 15 Janvier 1942, le solde des obligations de Cinq Cents Francs, 5 %, émises en 1910 et restant en circulation.

Ce remboursement s'effectuera au pair du Cinq cents francs. Le paiement aura lieu aux guichets du Crédit du Nord à Maubeuge ou au siège social, 65, rue d'Hautmont, à MAUBEUGE (Nord).

21.799 Le Conseil d'Administration.

### VILLE DE LOMME - Avis d'enquête

M. Eugène DEREUSE, Maire de Lomme, a l'honneur d'informer les habitants que conformément à un arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 26 décembre 1941, une enquête est ouverte sur le projet de transfert du reliquat des Dommages de Guerre de l'église du Beurg.

Ce projet ci-dessus visé, avec les pièces d'appui, sera déposé à la Mairie, pendant dix jours, du 5 au 14 janvier 1942 inclusivement, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, pour que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur désigné à cet effet par M. le Préfet recevra à la Mairie pendant trois jours, savoir les 15, 16 et 17 janvier 1942, de 14 heures à 16 heures, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet par les habitants de la Commune et autres intéressés. — LOMME, le 4 Janvier 1942. — Le Maire, signé : **Eugène DEREUSE.** 21.767


**Fumeurs** des ETABLISSEMENTS — DEMANDEZ LE PLANTE À FUMER

**AROMATIC** 27, rue du Commerce — BORDEAUX —

Toutes Pharmacies et Herboristeries

11.845


Etude de Me CORNILLE, Notaire à Lille 4, rue de Tourmemande, 4

**A VENDRE** par ADJUDICATION, le Jeudi 08 Janvier 1942, à 14 heures, en la Salle des Adjudications des Notaires de Lille, 7, RUE DE PUEBLA, 7

I. - Ville de Marcq-en-Barœul, Avenue de la République, n° 199. **BELLE MAISON D'HABITATION. — MISE A PRIX** ..... 100.000 Francs

II. - Ville de Lille, Rue des Canonniers, n°s 5 et 5 bis **UN BEL APPARTEMENT MODERNE - MISE A PRIX 80.000 Francs.** — Pour acquérir les amateurs devront être munis de l'autorisation préfectorale prévue par la loi. A cet effet, ils pourront s'adresser au l'Etude au plus tard le 15 janvier 1942.

Etudes de Me Robert VANDENBUSSCHE, Docteur en droit, Notaire à LILLE et de Me Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué à LILLE.

**LICITATION OBLIGEE**

### Ville de MARCQ-EN-BARŒUL

RUE DU DÉPOT, No 28

**Une MAISON** A USAGE D'HABITATION et les fonds et terrain attenant, d'une contenance de 200 mètres environ

**A VENDRE** sur suite de LICITATION entre majeurs et mineurs

Le **LUNDI 12 JANVIER 1942,** à 14 heures 30, en la Mairie de Marcq-en-Barœul, par le ministère de Me Robert VANDENBUSSCHE, Notaire à Lille, à ce judiciairement commis.

**MISE A PRIX** ..... 40.000 Frs

AVIS IMPORTANT. — Il est rappelé que seules les personnes ayant obtenu préalablement l'autorisation préfectorale, conformément à la loi du 16 novembre 1940, pourront porter des enchères et se rendre adjudicataires.

Il est recommandé de solliciter cette autorisation au moins 15 jours avant l'adjudication.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER :**

1° à Me Robert VANDENBUSSCHE, Docteur en Droit, Notaire rédacteur dépositaire du cahier des charges, demeurant à Lille, 62, rue de l'Hôpital-Militaire. — 2° à Me Félix VANDEWALLE, Docteur en Droit, Avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire. 14.930

Etude de Me DESROUSSEAUX, Notaire à Lille 143, Boulevard de la Liberté

**A VENDRE** Le jeudi 29 janvier 1942, à 14 heures, en la salle des Adjudications des Notaires de Lille, 7, rue de Puebla :

**AVIS** Armentières — Chemin du Bizet, N° 113 : maison à usage de café.

Mise à prix : 50.000 francs

Pour renseignements et visites s'adresser à l'Etude. 14.874

Pour se rendre adjudicataires, les amateurs devront être porteurs de l'autorisation préfectorale.

Etude de Me TAMBOISE, Notaire à LILLE 20, rue de Bourgogne, 20

**La Madeleine-lez-Lille** Rue du Pré Calelen Nos 180 - 182 - 184

**Trois Maisons** dont UNE de COMMERCE et DEUX d'EMPLOYÉS

A adjuger le 19 JANVIER en la SALLE DES ADJUDICATIONS, 7, rue de Puebla, à LILLE, à 14 heures précises. — **MISE A PRIX** : le No 180 : 148.830 frs ; les deux autres : 24.000 frs chacune.

Les amateurs devront être porteurs de l'autorisation préfectorale. — Pour plus de renseignements, s'adresser au notaire et 14.929

PREMIERE PUBLICATION LEGALE

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

**APPORTS EN SOCIETE**

Par acte S.S.P. en date du 23 Décembre 1941, enregistré, le 29 décembre 1941, Folio 5, Case 38, Monsieur Paul HUGO a fait apport à la Société NORANJOU

1° - **D'un fonds de Commerce de Chaussures et Accessoires,** situé 58, Chaussée du Bois, à **Abbeville**

2° - **D'un fonds de Commerce de Chaussures et Accessoires,** situé 14, rue Caudron, à **Amiens.**

3° - **D'un fonds de Commerce de Chaussures et Accessoires,** situé Place Boisdandry, à **Liège.**

Oppositions reçues dans les 20 jours de la seconde insertion, à Monsieur Fernand CAMBERLAIN, 6, rue de Locarno, à CAUDRY. 14.933

### Cabinet Fernand VINCENT

9, PLACE JEAN-JAURES — LENS

**CESSION — Premier Avis**

Par acte s.s.p. enregistré à Lens 2-1-1942, f° 14, n° 13, Madame Veuve WATRELOT a cédé à M. Emile EVERAERT, le **fonds de commerce de Café-Hôtel** qu'elle exploitait à **Lens,** 56, rue de la Paix.

Oppositions reçues au Cabinet F. VINCENT jusqu'au 10e jour après le second avis. 2.711


**GAZOGÈNE LE FRANÇAIS**

tuyère réversible, le décrassage est instantané

TUYERE INFUSIBLE sans circulation d'eau, épureteur sans toile, plus de colmatage rendement maximum

Agents BONNIEL et DUBOIS

Tél. 701-49 — 35, rue du Pôle-Nord, LILLE 21.757


# CAISSE FRATERNELLE

de Capitalisation, (Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 Juin 1938), au Capital de VINGT MILLIONS entièrement versé.

Siège Social : 6 et 8, Rue Léon Trulin, LILLE

## TITRES AMORTIS AU TIRAGE D'AMORTISSEMENT DU 31 DÉCEMBRE 1941

### 4 TITRES DE 100.000 Francs

M. Marchel Pierre, marchand de vins, à St-Michel-sur-Meurthe (Vosges).
M. Marchal André, marchand de vins, à St-Michel-sur-Meurthe (Vosges).
M. Marchal Jean, marchand de vins, à St-Michel-sur-Meurthe (Vosges).
M. Lefebvre-Hourtez, à Charisy (P.-de-C.).

### 8 TITRES DE 50.000 Francs

M. Folliot-Baque, à Romilly-s.-Seine (Aube).
M. Vindevogel, curé, à Desessevalle-Somain (Nord).
M. Ricert Albert, rue de Valenciennes, à St-Saulve (Nord).
M. Logeert-Genesson, rte de Louvois, Reims (Marne).
M. Flaubert-Jacquemin, à Chermont (Meme)
M. Boulenger Roger, cult., Proyert (Somme).
M. Limousin E., Château de Pruniers (Indre).
Mlle Adam Ernestine, à Biecourt (Hte-Marne)

### 17 TITRES DE 25.000 FRANCS

M. Goderel Henri, 45, rue de le Peix, Cherbourg (Manche).
M. Goderel Maurice, 48, rue de la Peix, Cherbourg (Manche).
M. Baudert Auguste, Soire-le-Château (Clairfayts (Nord).
Mlle Gerard Josiane, Soire-le-Château (Nord)
M. Vellet Maurice, 5, rue de l'Epargne, Yvetot (Seine-Inférieure).
Mme Martin Louise Juliette, rue Chanzy, Vouziers (Ardennes).
M. Charinet Marcel, à Vollemont (Meme).
Mme Bonnin Adolphe, Hôtel Saint-Vincent, Ardentes (Indre).
M. Bouchas Louis, à Barly (Somme).
Mlle Gilliers, 84, rue de la Poissonnerie, à St-Omer (Pas-de-Calais).
M. Guilbert-Decobert, Ambricourt (P.-de-C.).
M. Malézieux-Lemeitre, 43, rue Marceau, à Wezlers (Nord).
M. Brunet Aniet., cultiv., à Toupray-Beausault (Seine-Inférieure).
M. Charlet-Desbonnets, à Gavrelle (P.-de-C.).
Mme Roussella Armenda, Alimentation, Banville (Calvados).
M. Sauvoy-Martin, Begnecourt (Vosges).
Mlle Berger Thérèse, à la Bolle, Saint-Dié (Vosges).

### 48 TITRES DE 10.000 FRANCS

M. Provost André, à Saintines (Oise).
M. Dollger, 321, bd Orneno, St-Denis (Seine).
2 titres de 10.000 fr., soit 20.000 fr.
Mlle Maillot M., Café de la Mairie, Le Capelle (Aisne).
M. Maria Emile, Faverolles (Marne).
M. Millat Emile, Giraumont St-Marcel (Ard.)
Mlle Cebron, 21, rue Madeleine Riché, Villers-Semeuse (Ardennes).
M. Bureau Félix, 84, Gde Rue, Monthermé (Ardennes).
Mlle Martinet Marcelle, 10, rue Hardy, Longuyon (M.-et-M.).
M. Lanoizelée, boulanger, La Nocle-Meulaix (Nièvre).
M. Bonnement-S., Longavesnes (Somme).
Mlle Dolière 21, r. de la Convention, La Courneuve (Seine)
M. Mertin François, 21, rue de Lisbonne, à Alfortville (Seine).
M. Delanghe-Creuson, boulanger, Leulinghem (Pas-de-Calais).
M. Chocquet-Ceretta, à Boure (P.-de-C.).
Mlle Monnes Jeanne, Barlencourt (P.-de-C.).
Mlle Vigneron Olive, rue de la Gendarmerie, Houdain (P.-de-C.).
Mlle Duval Alphonsine, Pont-Rémy (Somme)
Mlle Delbe Lucette, cultivatrice, à Loison-sur-Créquoise (P.-de-C.).
MM. Doisy, 6, rue Jean-Jaurès, Montigny (N.)
M. Laurent-Desceulliot, à Serrat-Aiguepersse (Rhône).
M. Teverniet-Monnier, rue Gambetta, Letorest (P.-de-C.).
M. Lefebvre, 8, cité de l'Usine, Blacha-Saint-Venst (P.-de-C.).
M. Varchytte, boucher, 87, rue Seudeur, Valenciennes (Nord).
Mme Monichon, 3, rue Monge, Paris 15e).
M. Person, à Bignicourt (Meuse).
M. Sergent, rte d'Arras, Lens (P.-de-C.).
M. Croquevielle, Cristot, par Tilly-sur-Seulles (Calvados).
M. Avignon Henri, à Le Theil-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine).
Mme Martin Louise, à Baugy (Cher).
M. Bénard-Chéron, place de l'Etape, Mentana-sur-Seine (Seine-et-Oise).
M. Verbecke-Fleurisse, 8, rue de Fleurus, à Tourcoing (Nord).
M. Delcourt Georges, 44, rue Thiers, à Wetrelos (Nord).
M. Hutin, Pavillon N° 1, rue de le Bourgogne, Tourcoing (Nord).
M. Bernard Alphonse, Le Heut-Bef, Saint-Fromond (Manche).
M. Cortes Lucien-Louis, 39, rue Stanislas, à Saint-Dié (Vosges).
M. Vandewalle-Delacourt, cultivat., à Marck (P.-de-C.).
Mlle Laudier, ev. de la République, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).
Mlle Fougere Marie, Chichée (Yonne)
M. Maes-Degend, cult., à Quaedypre (Nord).
Mlle Queghebeur Germaine, Steenvoorde (N.)
Mme Cetry Julie, 31, rue de Saint-Quentin, Tergnier (Aisne).
Mme Fornaro Rosa, Café, rue Marcelin Berthelot, Laon (Aisne).
M. Lefeuvre Félix, à Le Cherlais-en-Buels (Manche).

### 63 TITRES DE 5.000 FRANCS

M. Borteele Rommel, à Bourbourg-Campagne (N.), 6 tit. de 5.000 frs soit 30.000 frs
Mme Bouffey Berthe, à Salienelles (Calv.) 5 titres de 5.000 fr., soit 25.000 fr.
M. Cloix Louis, 23, Fbg Perpreuil, Beaune (C.-d'Or), 3 tit. de 5.000 fr., soit 14.000 fr.
Mlle Gello Rachelle, à Rieux (Oise).
M. Parent Adbon, 6, rue d'Haveluy, Wallers (Nord).
M. Masciot Damblin, r. Ferrer, Bauvin (N.)
M. Mancesu, boucher, Ballancourt (S.-et-O.)
M. Rideau-Peviot, 1, Bd Vorrin, Rambouillet (Seine-et-Oise).
M. Yvas Meertens, 56, rue Ma Campagne, à Wattrelos (Nord).
M. Ferof, La Roussellerie, Flottemanville, Hague (Manche).
M. Delahaye, 13, rue Pasteur, Rosendael (N.
M. Kermoel à Leftrinckoucee (Nord).
M. Leriguier, r. Desinoutiers, Pisseleux (Ais
Mlle Lefebvre Germaine, à Leroy (Aisne).
M. Blondeaux Noelly, Lavequeresse (Aisne).
Mlle Bourgeois Madeleine, Grand'Rue à Logeple (Aisne).
M. Galle Robert, à Barentin (Seine-Infér.).
Mlle Matoy Antoinette, à Fains (Meuse).
M. Jacquemin Robert, rue de Beaumont, à Verdun (Meuse).
M. Gallon Maron, à Chondeu (Indre).
M. Cullaux, à Paudy (Indre).
M. Moret, 8, rue Nationale, à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne).
Mlle Harmant Albertine, à Ecques (P.-de-C.)
Mme Vve Delaheye Laloy, Metringhem (P.C.
M. Marmetz Bridoux, Hautecloocque (P.-de-C.
M. Cochet, rue du Pont-à-Balques, Isbergues (Pas-de-Calais).
M. Delepuire Henri, rue de Nancy, 20, Auchel Pas-de-Calais).
M. Dubois-Chilliez, Fosse 7, Houdain (Pas-de-Calais).
M. Laforest, Au Bourg, Chassigny-sous-Dun (Saône-et-Loire).
M. Proust, Les Rittieres, Saint-Sylvein d'Anjou (M.-et-L.).
M. Marrion-Baton, rue du Maubeuge, La Longueville (Nord).
Mme Jouert, à Viel-Saint-Rémy (Ardennes).

### 1 TITRE DE 2.500 FRANCS

M. Gilbert Lucien, garage, à Levroux (Indré).

### 10 TITRES DE 1.000 FRANCS

M. Piat, à Beaudeduit (Oise).
M. Demes Jean, à Lency, Cossaye (Nièvre).
M. Palinet C., à Forges, par Velles (Indre).
M. Gilbert Lucien, garage, à Levroux (Indre).
M. Warin-Amenaide, rue de Nœux, à Verquigneul (P.-de-C.).
M. Gauchey Louis, à Brazey-en-Plaine (Côte-d'Or).
M. Jambert Paul, 49, rue des Cepucins, à Chartres (E.-et-L.).
Mme Vve Genty-Renard, Monnarville (Seine-et-Oise).
M. l'Abbé Bernard, 13, rue Lavoisier, Tourcoing (Nord).
Mme Harleot Justine, 30, rue Jecquert, Mercq (Nord).


**CREE SPECIALEMENT**

pour guérir les lésions graves du poumon, le Sirop Bain donne des résultats merveilleux dans les cas de bronchite chronique, asthme, pneumonie, catarrhe, toux rebelle, grippe, etc... C'est un remède énergique qui réussit toujours. Flacon : 20 francs, toutes Pharmacies. 11.148

LA SUPERIORITE TECHNIQUE DES

**GAZOGÈNES PRUVOST**

se révèle par des avantages incontestables. Mise en marche rapide directement sur le gaz. Un rendement thermique très élevé. L'emploi économique des combustibles régionaux. Applications sur tous camions Diesel et transformation des moteurs. 30 ans d'expérience en moteurs et gazogènes industriels. — Ateliers spécialisés : MOTEURS PRUVOST, 36 à 40, rue Bonte-Pollet, Lille. (Téléphone 748-36). 10.140

**MATELAS** de ttes dimensions, Grand stock disponible AU LIT D'ARGENT, 98, r. d'Arras, Lille. 10.112

**La «BLAKETTE»** Le super Allume-feu est en vente chez les Epiciers et Droguistes 11.304

**Achète** Bouteilles Beaujolaises vides ttes qtes. BOUILLON RAPID 12, Rue Auber, PARIS-9e Téléphone OPERA 03-95. 11.961

**Ramonage Cheminées** MELLIEZ-JUSTE, 4 bis rue du Barbier Maès, à LILLE. Téléphone 478-32 21.771

**Vend Charbons** pour tous **Moteurs électriques** et Dynamos. Ach. Ecl. de Mot. Electr. suiv. disp. H. Musier, 193 Av. de Paris, Gennevilliers (Seine) 11.969

**BOIS Cassé** et en BUCHES. Toutes quantités. Bon Prix. M. FONTAINE Henri, à Pecquencourt. 2.103

Particulier recherche **VELO HOMME** très bon état. Frigidaire et Table Ping-Pong. Ecr. N.A.J.V. s Réveil s. 21.765

Recherche petite **Fraiseuse bon état** Ecrire N.A.J.W. «Réveil» 21.766

**178, Rue des ARTS** Roubaix Transformons et retournons la vêtements. 1.200

Echangerais 6 draps 650 x 10 avec chambres à air (4 d ces draps état neuf) contre 6 draps 650 x 16 et ch. à air (m. état) DEBOFFE, rue Thiers, Lens 2.707

Particulier cherche TOUPIE ou machine combinée pour le bois, sans moteur. M. BEELE, 26, Pavé d'Emmerin, Loos-lez-Lille. 34.924

Achète macb. à écrire, à calculer, caisses enregistreuses, mêmes sinistrées ANCEMOY, rue de Naverin, Paris-8e 11.877

**AUTOCLAVES** Horizontaux et Verticaux DE JUMHE et Cie Achats et Ventes de Matériel Industriel 63, Boulev Montesquieu ROUBAIX. - Tél. 350-45 10.510

**MARIAGES**

ŒUVRE DU MARIAGE Ttes sit. Consultez-nous 84, r. Bourgogne, Lille.

LE POYER-MARIAGES, 224, rue Nationale, Lille

**PERDUS ET TROUVÉS**

PERDU mardi 23, Chien Berger allemand, robe noir gris, répondant au nom de Dick. Faire connaître au 49, rue Ferdinand Mathias, Hellemmes. Ateliers S.N.C.F. 34.921

**AUTOS**

PNEUS ABRAISES ROUE **AGRAC** ESSIEUX AGRO R.D. Ch. DUPUILIER, 46, F. Méricourt, PARIS.

**CITROEN** Revisées et Garanties, 7 C.-11 CV. Berlines - Familiale, 84, rue de Cambrai, LILLE. 21.750

**ROSENGART** SIMCA - GINO Cabriolet et coupé à pièces, pneus parfait état, 84, rue de Cambrai, 84, LILLE. 21.751

**SCIENCES OCCULTES**

**MADAME IDA** 66, rue de Jammapes Rez-de-chaussée, Lille 34.918

GABY CHRISTEL Voyante célèbre. Astrologue. Secret p' retour d'Affection. Réussite d' vos désirs. Prédict. surpr. 154, rue de Rivoli, Porte ter. (Métro Louvre). Reçoit ta l. jours. Corresp.

**Votre Horoscope** pour 1942, avec périodes à chances pour 3 ans, vous sera adressé sous pli fermé contre 10 fr. Envoyer cette somme avec date naissance à STUDIO SCIENTIA (Service G), 44, rue Latitte, Paris.

TOUS TRAVAUX **d'OCCULTISME et de MAGIE** Retour d'Affection. Désenvoûtement Voyance p' correspondance. Ecr. eu Prof. AURENSAH, 3, rue La Condamine - PARIS (17e) - Joindre timbre. 11.927

MOOJYOE Voy. Arabe d' boule cristal. Corresp. 6, Ville Gensourt, Paris-17e. 11.879

NELTY NEL préd. ANN. env. d. neiss. Guide. cons. 56 Bd Montparnasse Paris 11.965

**Renseignements pour Familles dispersées**

Mme WIART, 15, Aven. Alphand, à Saint-Mandé, serait reconnaissante à M. et Mme BELLOY, des environs de Maubeuge, de bien vouloir lui communiquer leur adresse et des renseignements concernant son mari, le Sergent-Chef WIART Jean, 7e R.I., déposés par eux le 20 mai, à Villers-en-Cauchies. 11.964


C


Imprimerie du Réveil du Nord 186, rue de Paris, LILLE Le Gérant : Emile GEST


## VENTES

Etudes de MM. les COMMISSAIRES-PRISEURS de LILLE (Tél. 504-031 et de Me Robert DUCROCQ, Docteur en Droit, Notaire à LILLE, 64, Boulevard de la Liberté (Téléphone 703-77).

VENTE SUITE LIQUIDATION JUDICIAIRE

**Fonds de commerce de DEBIT de BOISSONS**

Exploité à LILLE, Boulevard de l'Usine, N° 2

Mise à prix globale 6.000 Frs - Faculté de baisser sur le champ et sans aucune termeilté la mise à prix si elle n'était pas couverte, - Paiement comptant - Consignation pour surenchérir : 3.000 Frs.

LE SAMEDI 10 JANVIER 1942 - 15 H.

Me Georges SINGER, Commissaire-Priseur de ville et arrondissement de Lille, avant bureau et hôtel des ventes à Lille, 2, rue Ste-Anne, procédera à l'adjudication dudit fonds en son étude.

Pour tous renseignements et consulter le cahier des charges dressé par Me DUCROCQ, Notaire à Lille en date du 11 Octobre 1941, enregistré, s'adresser à MMes DUCROCQ et SINGER. O. SINGER

Commissaires-Priseurs de Lille 2, rue Ste-Anne - (Tél. 504-62)

VENTE AUX ENCHERES **BEAU MOBILIER**

Bon mobilier de salon ecajou et velours rouge - Meubles de salle à manger et chambre à coucher - Lits - Lavabos - Meubles de cuisine - Fayers - Cuisinière - Meubles divers.

MERCREDI 7 JANVIER - 13 H. 30 — O. SINGER 12.202

Commissaires-Priseurs de Lille 2, rue Ste-Anne - (Tél. 504-63)

VENTE SUITE DECES **BON MOBILIER**

Bonne salle à manger, chêne clair - Lit - Literie - Tables - Chaises - Réchaud au gaz - Fayers au charbon et au gaz - Divers.

MERCREDI 7 JANVIER - 13 H. 30 — O. SINGER 9.701

Etude de Me DUTERAGE, Commissaire-Priseur à BETHUNE — Béthune, Avenue Jeurès, Gaté de la Paix. Par suite de cessation de commerce, Vente aux enchères publiques d'un important

**Mobilier et matériel de café-restaurant**

Comptoir moderne, banquettes, tables, fauteuils, chaises, fabrication à Fichel s - Mobilier de terrasse à Fichel s - Glace entreglaçeuse à La Nationale s - Billard à Toilet s - Comptoir glace, verrerie, argenterie, chaises, tables, ustensiles de restaurant, matériel de cave. — Le LUNDI 12 JANVIER 1942, de 10 à 12 h. (verrerie, argenterie, vaisselle, etc...) et à 14 heures pour le mobilier de café et matériel. — Exposition samedi 10 et dimanche 11 janvier. — AU COMPTANT. 14.904

**VENTE D'ARBRES** Le Maire de Lillers avise les intéressés qu'une vente d'arbres, par appels d'offres, sera faite le SAMEDI 10 JANVIER 1942, Mairie de Lillers. Les appels d'offres seront remis en Mairie, sous pli cacheté, jusqu'au samedi 10 janvier à 17 h. (Bureau du Secrétariat. Le cahier des charges peut être consulté à le Mairie aux jours ouvrables.


**Bonne, 18 à 20 ans** sachant lessiver, demandée région d'Arras. Pr. adresse eu s Réveil s. 5.203

**ENSEIGNEMENT**

Cours A. A. Blanchart Sténo-Dactylo, Comptab, Co